

Site Natura 2000

Marais de la Haute-Semois et Bois de Heinsch

BE34057



Carte d'identité

Superficie	2023,85 ha	Direction du DNF	Arlon
Communes concernées	Arlon, Attert, Etalle, Habay	Date d'adoption de l'arrêté de désignation	01/12/2016

Description du site

Ce site englobe la partie Est du massif forestier de la cuesta sinémurienne, de la partie amont de la vallée de la Semois entre Arlon et Etalle, mais aussi les marais de la Haute Semois, de Stockem à Chantemelle. Le massif du Beynert est essentiellement composé de hêtraies et abrite les pics mar et noir. D'Arlon à Etalle, le paysage bocager mélange des prairies de fauche, des massifs de chênaie-charmaie où nichent les milans royal et noir ainsi que des prairies pâturées, habitat de la pie-grièche écorcheur. Les mares et les plans d'eau abritent le triton crêté. Les marais de la Haute-Semois forment une importante zone humide où se trouvent des bas-marais, des roselières sèches, des aulnaies alluviales, des boulaies tourbeuses, des tourbières de transition et des prairies humides. Des fragments de pelouses sur sable calcaire abritent le lézard des souches. Notons également la présence des cuivrés des marais et de la bistorte, du castor, des bécassines, du phragmite des joncs, du butor et de l'hirondelle de rivage.

Habitats et espèces Natura 2000

Un **habitat Natura 2000** est un milieu rare, menacé ou remarquable à l'échelle européenne. En Wallonie, ces habitats sont regroupés en unités de gestion (UG) nécessitant des mesures¹ pour les maintenir dans un état de conservation favorable. La liste des principaux habitats Natura 2000 présents dans ce site sont:



Hêtraie à luzule

Nom de l'habitat (type d'UG)	Surface (ha)
Hêtraies à luzule (UG 8)	183,33
Prairies de fauche de basse et moyenne altitude (UG 2)	150
Prairies humides à végétation haute (UG 2)	120
Hêtraies à aspérule (UG 8)	120
Chênaies-charmaies (UG 8)	72,54
Tourbières boisées* (UG 6)	22,85
Vieilles chênaies des sols acides (UG 8)	13,63
Forêts alluviales* (UG 7)	11,30
Végétation des eaux courantes (UG 1)	10,95
Bas-marais alcalins (UG 2)	5
Pelouses calcaires de sables* (UG 2)	0,50

* Habitats prioritaires, c'est-à-dire nécessitant des mesures de protection plus strictes.

Une **espèce Natura 2000** est une espèce en danger d'extinction, vulnérable, rare ou dont la répartition géographique est restreinte à l'échelle européenne. La liste des principales espèces Natura 2000 présentes dans ce site sont:



Hirondelle de rivage

Oiseaux

Bécassine des marais
Bécassine sourde
Bondrée apivore
Cigogne blanche
Cigogne noire
Grand Butor
Hirondelle de rivage
Martin-pêcheur d'Europe
Milan noir
Milan royal

Phragmite des joncs

Pic mar
Pic noir
Pie-grièche écorcheur
Pie-grièche grise

Mammifères

Castor d'Europe
Grand Murin
Vespertilion à oreilles échancrées

Amphibiens

Triton crêté

Insectes

Agrion de Mercure
Cuivré de la bistorte
Cuivré des marais

Plantes

Hypne brillante

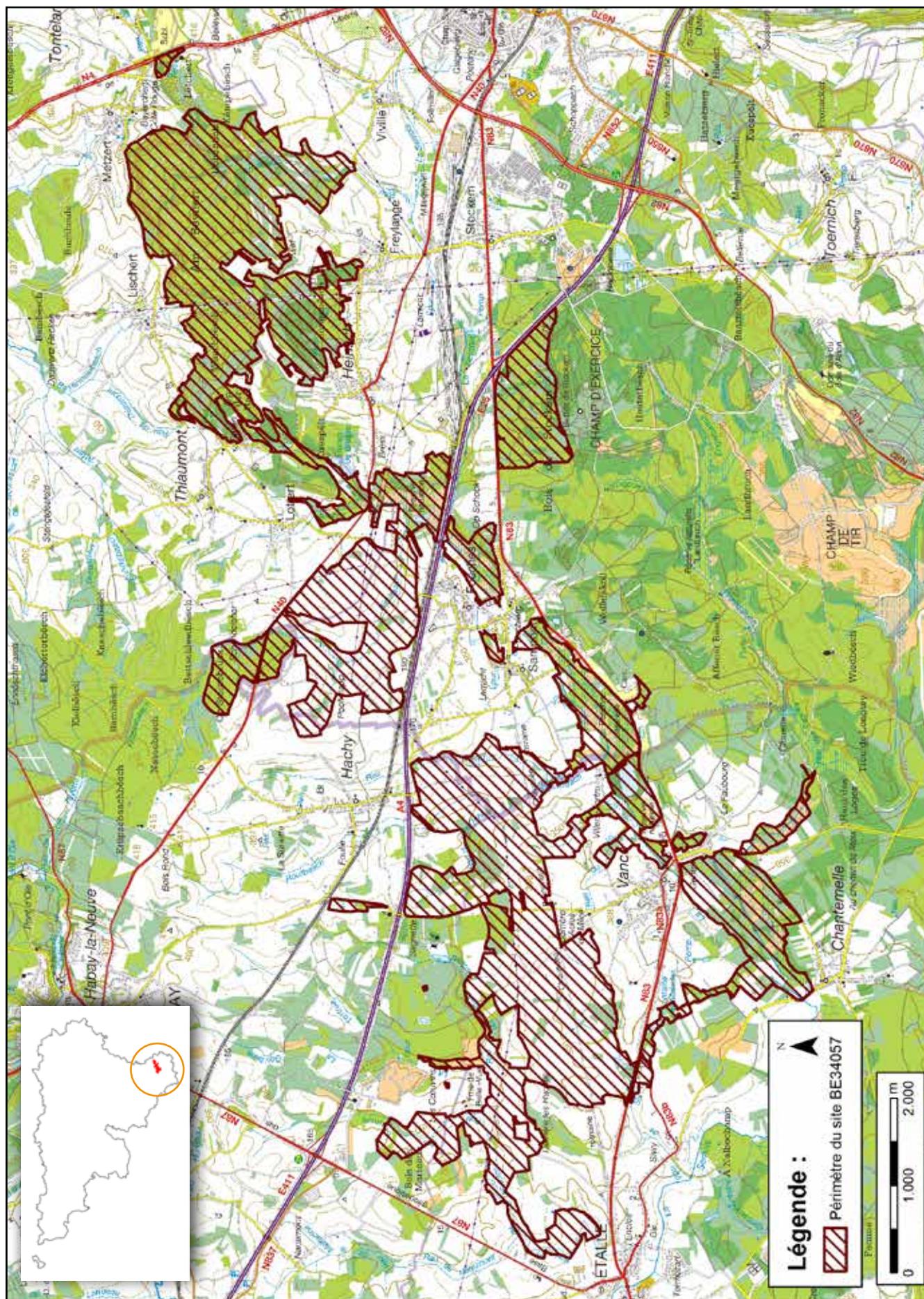
Poissons

Chabot
Lamproie de Planer

Mollusques

Maillot de Desmoulin

¹ Les mesures de gestion sont décrites dans le "Guide de gestion Natura 2000" disponible sur le site internet de Natagriwal



© Institut géographique national - IGN - 1 : 50 000

Vous avez une question sur Natura 2000 ?

Informations générales et conseils de gestion :

- Natagriwal : www.natagriwal.be (0495 66 09 50)
- Parc Naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier : www.parcnaturel.be (063 45 74 77)
- Parc Naturel de Gaume : www.parc-naturel-gaume.be (063 45 71 26)
- Parc Naturel de la Vallée de l'Attert : www.pnva.be (063 22 78 55)

Informations biologiques et législatives :

<http://biodiversite.wallonie.be>

Informations cartographiques :

<http://geoportail.wallonie.be/walonmap>

Informations administratives et réglementaires :

Département de la Nature et des Forêts (DNF) : 081 33 51 64

Avec le soutien de la



Wallonie



NATURA 2000

Fiche réalisée par Natagriwal (version 07/2017)
Source des données : M.B. du 24/05/2017